



AVIS PUBLIC

Quartiers Notre-Dame de Grâces, St-Paul, Ahuntsic, Emard, Longue Pointe, Bordeaux, Côte-des-Neiges et Rosemont.

Les charges d'échevins pour les quartiers ci-dessus étant actuellement vacantes,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir ces vacances, aura lieu, au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau, entre le 14 JUIN COURANT, à midi, et le 20 DU MEME MOIS, à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination, ce candidat sera élu *ipso facto*; dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, une élection aura lieu LUNDI, le 4 JUILLET prochain, entre 9 heures a. m. et 7 heures p. m., et les bureaux de votation seront désignés dans un avis subséquent.

On pourra, en s'adressant au bureau du soussigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous renseignements concernant les formalités qui doivent être observées.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 8 juin 1910.



PUBLIC NOTICE

Notre Dame de Graces, St. Paul, Ahuntsic, Emard, Longue Pointe, Bordeaux, Cote des Neiges and Rosemont Wards.

The offices of Aldermen for the above Wards being now vacant.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the nomination of candidates to fill such vacancies will be held at the City Clerk's Office, at the City Hall, during office hours, between the 14th June instant, at noon, and the 20th of the same month, at noon.

In the event of one candidate only being nominated, such candidate shall be elected *ipso facto*; in the event of two or more candidates being nominated, an election will be held on MONDAY, the 4th JULY next, between 9 o'clock a. m. and 7 o'clock p. m., and the polls will be designated in a subsequent notice.

Blank forms of nomination papers, certificates of qualification and of deposit, as well as any information regarding the formalities which must be observed, may be obtained, on application, at the office of the undersigned.

L.-O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, 8th June 1910.